

Comité de Bretagne de Bridge

Finale du Corpo 2011

Le 9 octobre 2011 à St-Brieuc

Convocation : 15' avant le début de l'épreuve au Bridge Club de St-Brieuc
4 Rue Félix Le Dantec, 02 96 33 48 19

Hôtels :

Arbitre : Yannick Mayeux

Formule prévue : Patton suisse en 6 matches de 1 mi-temps de 8 donnes

Horaires : Début : 10h00
Fin : 19h00

Participants :

<http://www.ffb-competitions.net/servlet/FFBInscriptionEditionSitePublic.ServletInscriptionChoixCompetitionSitePublic?codeS>

Résultats : Site comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com/>

ou directement par le site "Bridge Résultats" avec tous les résultats immédiatement :

<http://www.bridgeresultats.com/php/comcal.php?comite=bretagne&annee=9>

Cette épreuve est classée en catégorie Art 144/145 du Règlement National des Compétitions

Les compositions des équipes sont indicatives.

Aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité de l'épreuve

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante.

Pour cela vous devez utiliser la page "forfait" de ce site en envoyant un courriel :

<http://www.bretagnebridgecomite.com/forfait.html>

Extraits du Règlement :

Tabac & Téléphones portables : Voir Article 12.

Appel : Tout appel pour ou d'une décision de l'arbitre devra être fait dans les 10 minutes suivant la fin de la mi-temps. Tout appel d'une décision de l'arbitre pourra faire l'objet d'une pénalité d'au plus 2 P.V. en cas d'appel jugé frivole par la commission.

Une erreur en calculant ou en transcrivant la marque agréée peut être corrigée avant le début du tour suivant. Une erreur de marque évidente (une vulnérabilité par exemple) ou de saisie peut être corrigée jusqu'à l'annonce des résultats finaux. Aucune erreur ne sera corrigée après l'annonce des résultats finaux.

Les « 2 » premières équipes seront qualifiées pour la
finale le 10-11 décembre 2011 à St-Cloud

Le nb de qualifiés n'est pas certain.